

# **Compte rendu du Conseil municipal du 20 septembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt du mois de septembre, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Mme Gisèle DUCHESNE, Monsieur Lionel LESUEUR (pouvoir à M. Marc BOUWYN), Mme Solange ZANIN (pouvoir à M. Joël DAVID), Mme Josette BRANGER (pouvoir à Mme Evelyne COUTEAU)

## **Absent** :

**POINTS SUPPRIMÉS DE L'ORDRE DU JOUR** : Adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret du mois et Décision modificative n° 1 du Budget Eau et Assainissement. (Seront remis à l'ordre du jour du CM du mois d'octobre 2019)

Mme Pierrette ROUX est désignée comme secrétaire de séance

Les comptes rendus de Conseil du 12 juillet et du 2 août 2019 sont approuvés à l'unanimité.

## **PRESENTATION DU PLUI**

Mme Sandrine LETRENEUF responsable du PLUI- H à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais propose une présentation du PLUI PADD, afin que les élus apportent leur avis sur le PADD lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **EXONERATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES LOCAUX MEUBLES A TITRE DE GITE RURAL, LOCAUX CLASSES MEUBLES DE TOURISME, CHAMBRE D'HOTES**

Un administré propriétaire de gites ruraux sur la Commune demande qu'une délibération soit prise pour exonérer de taxe d'habitation les gites ruraux situés en zone de revitalisation rurale. Le Conseil Municipal doit se prononcer pour valider ou non cette demande d'exonération. Après avoir délibéré le Conseil Municipal refuse d'accorder cette exonération avec 16 voix contre et 1 abstention. Aucune délibération ne sera donc prise en ce sens.

## **INFORMATION DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS**

Vente d'une maison située au 5 place de l'Eglise sur un terrain de 518 m<sup>2</sup>

Vente d'une maison 27 rue de la Golotte sur un terrain de 1133 m<sup>2</sup>

Vente d'une maison 174 Chemin des Gallières sur un terrain de 3972 m<sup>2</sup>

Lecture des informations de vente de la Safer pour la période du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

### **Affaires diverses**

Diffusion de différents devis de travaux à réaliser sur la commune et à valider. Monsieur Le 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle que lors de la dernière commission de travaux, divers devis devaient être demandés pour des travaux dans la commune : Pose d'un évier et de toilettes à la garderie, installation d'un ponton à l'étang communal, bi-couche sur voirie du chemin vert, nettoyage par Aero gommage ou hydrogommage du monument au mort, d'une fontaine et du buste, sol et palissage. L'ensemble des devis ont été étudiés, après avoir délibéré le conseil Municipal donne son accord pour signer les devis retenus.

L'EPFLI nous informe d'une réflexion menée pour la création d'un OFS (Organisme foncier solidaire) et dans ce cadre invite Mme Le Maire à un séminaire organisé le 8 octobre 2019 au matin.

La Direction du Parc Nucléaire et thermique de Dampierre en Burly convie 3 membres du conseil municipal à visiter leurs installations.

Le Préfet du Loiret dans un courrier du 19 août demande d'éventuels dossiers de candidats pour la promotion de janvier 2020 à la médaille de la sécurité intérieure.

La même demande de candidats est également présentée pour la médaille du tourisme promotion de janvier 2020.

Mme Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal de réfléchir à d'éventuelles personnes promouvables à ces 2 médailles.

(Ces 2 demandes doivent être formulées avant le 27 septembre 2019)

Mme Le Maire communique également une lettre d'intention adressée par 2 repreneurs de la superette « Petit Casino ». A noter que ces 2 repreneurs ont été sélectionnés et imposés par le groupe Casino pour le rachat du fonds de commerce.

### **Informations diverses**

Monsieur Stéphane BEGON directeur de l'Ecole remercie la Commune pour son engagement dans la mobilisation pour la création de la 7<sup>ème</sup> classe et plus particulièrement Michel GENDRAUD et Joël DAVID qui n'ont ménagé ni temps ni énergie pour l'école.

La Direction des Transports et mobilités Durables de la Région Centre Val de Loire nous informe du changement de localisation du point d'arrêt « la Chaîne » et s'engage à financer entièrement la fourniture et pose d'un abri voyageur au lieu retenu, néanmoins la Commune doit réaliser les aménagements suivants : déplacement d'un panneau de voirie, création

d'un marquage au sol (réalisation d'un zig-zag), et mise à niveau du sol (réduction de la pente de 6% pour la pose de l'abribus).

Lecture d'un mail des Loirétains en colère contre le couloir aérien de Malesherbes zone Auxe-corbeilles-Ladon-Thimory-Varennes-Briare qui demandent que les élus interviennent pour une dispersion équitable et plus juste des survols au-dessus du Loiret.

La Préfecture du Loiret nous informe des dates des réunions publiques concernant la distribution des comprimés d'iode. La Commune doit informer la population à l'aide du kit de communication à partir du 12 septembre 2019 date de lancement officiel de la campagne. Chaque administré recevra un courrier personnalisé pour retirer ses pastilles d'iode en pharmacie.

Lecture d'un courrier de Monsieur Marc GAUDET président du Conseil Départemental concernant plusieurs actualités départementales. Les services de Tourisme Loiret (Agence de développement et de réservation touristique) rejoindront l'hôtel du département (courant de l'été). De plus une réflexion est en cours pour trouver un nouvel emplacement plus adéquat pour le bon fonctionnement de l'AML.

Monsieur Arnaud HOCHART directeur Territorial ENEDIS du Loiret nous adresse un document de synthèse faisant le point de l'activité Electricité pour l'année 2018, sur le territoire de la concession départementale du Loiret.

Lecture de message d'information au Maire concernant les interventions de la Gendarmerie de Châtillon Coligny sur la commune au mois d'août.

Lecture d'un arrêté Préfectorale en date du 6 août 2019 portant désignation des communes rurales du Loiret au sens de l'article D.3334-8 du code général des Collectivités territoriales (CGCT). Varennes-Changy fait parti des communes rurales, sa population étant inférieur à 2000 habitants.

Mme Delphine COURBIER directrice générale des services de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais demande aux collectivités de se prononcer sur la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire. La Commune ne prend pas de décision modificative sur le nombre de siège au conseil communautaires.

La Direction régionale de Centre Val de Loire de l'INSEE nous adresse le résultat des comptages collecte 2019, soit 901 habitations dont 684 résidences principales.

### **Remerciements et divers :**

La Mairie de Bellegarde du Loiret nous remercie pour les documents d'archives prêtés pour leur exposition « Redécouvrir Charles Desvergnès » et nous adresse un livret de leur exposition

Remerciements de Monsieur Claude ANGIBAULT président de la FNACA pour la subvention 2019 reçue

Diffusion d'une carte de remerciements suite à un décès

Diffusion d'une carte de remerciements suite à un mariage

Diffusion d'une carte postale d'un élu

### **Expressions des conseillers**

Un adjoint informe qu'il a été sollicité par les pompiers, en effet ces derniers vont avoir bientôt un nouveau camion plus imposant (En remplacement du camion actuel) et qu'il faut prévoir d'améliorer l'entrée pour faciliter le passage du camion jusqu'au garage.

Mme Le Maire informe que le fontainier a demandé sa mutation pour le syndicat mixte d'adduction d'eau Potable D'Oussoy en Gâtinais.

Suite à ce départ un adjoint informe qu'il cherche une solution pour assurer la continuité du service.

Un conseiller demande de l'entraide entre élus pour assurer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie de l'école en l'absence du garde champêtre.

Un conseiller a été sollicité pour que des bancs soient installés au cimetière vers le point d'eau. Cette demande est approuvée, un banc sera installé dans les meilleurs délais.

Une conseillère demande que la vitesse soit abaissée encore plus dans les virages de la route de Lorris, suite à l'accident récent d'un camion et des piétons qui circulent sur ce bord de route départementale.

Un Adjoint informe de l'embauche d'un nouvel agent technique en contrat PEC (Parcours emploi compétence)

Un Adjoint demande l'état d'avancement du concours des boites aux lettres. Mme Le maire informe qu'une première commission est passée pour photographier les boites aux lettres, et que prochainement une commission passera pour déterminer le gagnant. En plus du concours municipal un concours vote du public sera organisé prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 15